

Le rapport qui éreinte les aides publiques à la filière bio

Objectifs contradictoires, bienfaits contestables, manque de moyens... Des sénateurs appellent à une remise à plat du soutien à l'agriculture biologique.

Par Géraldine Woessner

Publié le 05/02/2020 à 14:36 | Le Point.fr



Où en est réellement le développement de l'agriculture biologique ? À quels objectifs politiques et sanitaires répond-il ? Comment s'articulent les politiques publiques de soutien ? À la lecture du rapport présenté ce mercredi par les sénateurs Alain Houpert (LR, Côte-d'Or) et Yannick Botrel (Socialiste, Côtes-d'Armor), **le lecteur se frotte les yeux tant le gouvernement, grisé de sa propre communication, semble avancer à l'aveugle.** Pendant plusieurs mois, les parlementaires ont interrogé les données, étudié les statistiques, entendu chacun des acteurs de la filière... Et leur conclusion est sans appel : au-delà d'une ambition « communicationnelle », la France n'a en réalité aucune politique lisible. « **Les professionnels comme les Français incités à consommer bio ont besoin de transparence, martèle Alain Houpert. Ils doivent être protégés contre des politiques publiques et de marketing qui délaissent leurs responsabilités.** »

Élevé au rang de priorité des politiques publiques lors du Grenelle de l'Environnement en 2008, le développement de l'agriculture biologique n'a jamais soulevé de débat de fond, constate le rapport. Ses bienfaits observables sur l'environnement, notamment sur la qualité des eaux ou la biodiversité, restent « difficiles à évaluer » et mal documentés, et ses avantages supposés sur la santé des consommateurs, « en l'état des connaissances, semblent relever davantage du doute raisonnable que du constat vérifié ». Cela n'a pas empêché les gouvernements successifs de fixer des objectifs particulièrement ambitieux d'extension de la filière : dernier en date, le programme « Ambition Bio 2022 », présenté en 2018 par le ministre de l'Agriculture Stéphane Travert, prévoit de convertir 15 % de la surface agricole utile au bio d'ici à 2022 et **d'assurer la fourniture de 20 % de produits bio dans les repas servis dans la restauration collective hors domicile.**

« Ambition Bio 2022 » : un objectif inatteignable

Un objectif qui relève, à la lecture du rapport, de la pensée magique. Aujourd'hui, l'agriculture biologique couvre officiellement 7,5 % de la surface agricole utile. Mais beaucoup d'exploitations sont encore « en cours de conversion », et surtout 60 % des terres passées en bio sont en fait recouvertes de surfaces fourragères et de prairies permanentes, « de sorte que les terres en bio consacrées aux autres spécialités ne couvrent que 2,6 % de la SAU ». Le rapport pointe d'évidents effets d'aubaines qui conduisent des agriculteurs à étendre leurs surfaces bio pour bénéficier d'aides à la transition, sans que cela ait d'impact sur la production agricole.

Lire aussi Les agriculteurs, ces nouveaux pestiférés

Les effets pervers sont multiples : les chiffres encourageants régulièrement claironnés par le gouvernement masquent d'énormes disparités entre les cultures (la part de céréales en bio est très faible), et empêchent d'analyser l'insuffisance de l'offre alimentaire : la France importe une part considérable (31 %) de sa consommation en bio, importations mal contrôlées et dont le cahier des charges est différent de celui imposé aux agriculteurs français. « C'est de l'affichage pur », tranche le sénateur, nuisible même aux producteurs qui ont pris le risque de passer en bio : « Une proportion considérable de la population des exploitations agricoles en bio présente des fragilités économiques très fortes », alerte le rapport. « Si le bio a pu leur offrir des perspectives, la concrétisation des risques techniques et économiques attachés à l'agriculture biologique a sur elles de fortes répercussions. »

Une politique de slogan

Tout à la promotion « marketing » de sa politique, le gouvernement néglige des données fondamentales, s'alarment les sénateurs. Sur le plan sanitaire, d'abord : les enjeux de santé publique associés au développement de l'agriculture biologique (risques de pollution issus de la faune sauvage, contaminations bactériennes, mycotoxines...) « ne sont pas systématiquement pris en compte ».

Sur le plan environnemental, ensuite : l'agriculture biologique emploie en quantité des substances naturelles controversées, comme certains herbicides alternatifs au profil toxicologique « plus défavorable que les produits phytopharmaceutiques traditionnels », ou le cuivre, métal lourd néfaste pour les sols. Elle implique aussi une intensification du labour, limitant leur pouvoir de rétention.

Lire aussi Le « bien-manger », un vrai marché

Sur le plan politique, encore : comment concilier le développement de l'agriculture biologique, aux rendements plus faibles, avec l'autre objectif de la politique agricole française, visant à garantir volume de production et accessibilité ? La croissance de

la population mondiale et les difficultés d'accès à l'alimentation rencontrées par de nombreux pays en développement imposent aux nations mieux pourvues une certaine « responsabilité » dans la lutte contre la sous et la malnutrition. « Pour les 6,9 millions d'hectares cultivés en blé tendre et en orge » en France, détaille le rapport, « qui occupent près d'un tiers de la surface agricole utile, le passage au bio expose les exploitations à des pertes de rendement évaluées en moyenne à 50 %. La perte de production atteindrait 18 millions de tonnes en blé tendre et 6 millions de tonnes pour l'orge. »

Sur le plan sociétal, enfin : le développement de l'agriculture biologique reposant uniquement sur le « consentement à payer plus cher » du consommateur, les surprix du bio (de 35 % pour les salades à 273 % pour les oignons, ou 226 % pour les choux-fleurs et les carottes) sont-ils durablement soutenables ?

Autant de questions auxquelles aucun responsable politique n'a, à ce jour, répondu.

Un plaidoyer pour de vrais moyens

« Il ne s'agit pas de revenir sur nos objectifs en matière d'agriculture biologique », insiste Alain Houpert, « car c'est un désir compréhensif vers lequel tendent les gens. Mais il faut se donner les moyens de nos ambitions ». Or, de moyens, documente le rapport, il n'y en a quasiment pas : les concours publics consacrés à l'agriculture biologique pour la période 2013 à 2020 (1,328 milliard d'euros) représentent à peine 1 % du total des concours alloués à l'agriculture sur une période comparable (144,1 milliards). Une aberration pour les sénateurs, qui dénoncent la faiblesse et l'illisibilité des aides accordées aux agriculteurs bio. « Ils prennent un risque énorme et ne sont pas soutenus. » Concrètement, « c'est le consommateur qui paie le développement du bio, alors que ses externalités positives, sur l'environnement notamment, profitent à tout le monde. Et il n'est pas informé. C'est une aubaine pour la grande distribution qui augmente sa rentabilité ».

Lire aussi Pesticides : comment démêler le vrai du faux

Alors que le bio représente aujourd'hui 10 milliards de chiffre d'affaires, et une promesse de rentabilité accrue pour les distributeurs qui ont mis la main sur le marché, le rapport appelle à un sursaut rapide des pouvoirs publics. « L'Agence Bio, groupement d'intérêt public, ressemble plus à une officine de communication destinée à masquer les fragilités du secteur, et elle n'est pas à l'abri de conflits d'intérêts. Les contrôles des exploitations ne sont pas fiables. L'État doit reprendre la main », estime Alain Houpert. En définissant des objectifs clairs, en « développant considérablement la recherche dans les produits de substitution » aux produits phytosanitaires, en simplifiant cadres et législations dans une politique européenne « véritablement commune », et en mettant (enfin !) la main à la poche : « L'État se désengage totalement, c'est une politique à bas coût budgétaire qui repose sur des prix élevés. Cela n'est soutenable ni pour nos agriculteurs ni pour les consommateurs... Et cela ne peut pas durer. »

SOCIÉTÉ

POLITIQUE

[Reportages, analyses, enquêtes, débats. Accédez à l'intégralité des contenus du Point >>](#)

27 COMMENTAIRES

Par FIK6T le 06/02/2020 à 07:53

@ syrcins le 05/02/2020 à 20 : 59

Bonjour

Le label bio est décerné non sur la base des pratiques réelles, mais sur la base de dossiers préparés par les industriels de l'agro alimentaire, avec ensuite la nécessité de les faire accepter par les administrations ou les départements qui attribuent les labels en question.

J'espère que vous ne nierez pas que la mention "bio" (qui s'est systématisée) peut très bien ne pas correspondre à un label confirmant une exigence de respect de l'environnement.

J'espère que vous avez aussi que les labels eux mêmes se sont multipliés, et que mêmes les grandes chaines de distribution ont créé leurs propres labels.

Mon opinion est donc qu'une idée saine au départ (un label garantissant des conditions de production éthique) a été pervertie et qu'elle ne correspond plus aux pratiques actuelles, où les entreprises de l'agro alimentaire et de la distribution ont bien appris à contourner les règles.

Sur l'exemple de l'huile d'Olive (comme sur d'autres produits), il y a une obligation légale d'indiquer la provenance. Quand on affirme que les olives viennent d'Europe et de l'extérieur de l'Europe, on respecte peut être la lettre (la nécessité d'indiquer la provenance, à savoir partout) mais pas l'esprit, et au final, on trompe les consommateurs.

Il me semble donc légitime de dire non pas que la filière bio est vertueuse et qu'il y aurait quelques brebis galeuses, mais plutôt qu'elle s'est pervertie et qu'il y a encore quelques producteurs honnêtes. Je vous reconnais le droit de penser que les étiquetages sont sincères et fiables. Personnellement, depuis le scandale Volkswagen, je suis devenu méfiant, je lis les étiquettes et j'y trouve régulièrement des énormités.

Un autre exemple : des "crevettes surgelées bio provenant de l'UE mais pouvant également provenir d'autres pays". Evidemment, le "label" était un label "producteur".

Mon propos est simplement qu'on ne peut plus vraiment faire confiance aux étiquettes. J'aimerais avoir tort...

Par guy bernard le 06/02/2020 à 06:26

Ils se croient où, en France ?

Ils se croient où, en France ?

Nous sommes plus intéressés par les productions de textes que par les finalités.

Par Jean-Louis le 06/02/2020 à 01:05

@syrcons du 05/02/2020 à 21 : 07,

... C'est vrai ce que vous dites ici, tant et si bien que nous autres consommateurs, attendons de pied ferme le retour de maladies disparues, dont ce mal des ardents...

Un mal sans rapport avec un abattage, hors norme, qui serait imposé à vos employés, les conduisant au burn-out...

D'ailleurs, ces aïeux dont vous parlez étaient sociologiquement parlant, de véritables intermittents du spectacle en hiver, entretenant le folklore des provinces... Et des intermittents des labeurs, aux saisons des labours et des récoltes, habitués aux Angélus des matins & soirs, sans 35 H, RTT, Congés payés...